



## Règlement

### Sentier Gourmand du Kaefferkopf le 26 Juin 2016

**Thème de la manifestation** : randonnée pédestre avec repas.

**Description** : la randonnée gourmande offre la possibilité à un large public d'effectuer une promenade d'environ huit kilomètres à travers la ville et le vignoble d'Ammerschwahr. Les départs se feront entre 10h00 et 13h00 à raison d'un départ tous les quarts d'heure.

**Organisateur** : «Association culturelle et festive d'Ammerschwahr» en partenariat avec les associations du village.

**Participation** : la participation se fait uniquement sur inscription, avant le 15 juin. Elle devient définitive à réception de la fiche d'inscription accompagnée du règlement de 35 € par personne et de 15 € pour les enfants de 6 à 14 ans. Les inscriptions seront prises en compte par ordre d'arrivée des bons de réservations. Les mineurs devront obligatoirement être accompagnés d'un adulte. Le nombre maximum de participants est fixé à 700 personnes. L'organisateur se réserve le droit de clore les inscriptions avant la date limite, dès ce nombre atteint.

**Équipement** : prévoir des chaussures de randonnées ou des baskets, ainsi que des vêtements adaptés aux conditions météorologiques.

**Conditions d'annulation** : La manifestation aura lieu par tous les temps (sauf avis préfectoral). Après la date limite fixée au 15 juin 2016 toute inscription est définitive. En cas de non-participation, le montant de l'inscription sera acquis aux organisateurs.

**Responsabilité et assurance** : L'association est assurée en responsabilité civile. Elle décline toute responsabilité en cas de vol, maladie, défaut d'un participant, accident ou perte durant la manifestation. L'inscription vaut déclaration de bonne santé. Les chiens sont admis mais doivent être tenus en laisse.

**Sécurité** : Les participants devront respecter les lieux, suivre le balisage et se conformer aux règles du code de la route relatives à la circulation des piétons.

**Droit à l'image** : Du fait de son inscription, le randonneur donne à l'organisation un pouvoir tacite pour utiliser toute photo ou image concernant l'événement dans le cadre de la promotion de celui-ci.

**Consigne** : Chaque marcheur se verra remettre à son arrivée un verre avec un carnet de bord. Il y trouvera un plan détaillé de la randonnée et des lieux de ravitaillement. Un numéro de portable y sera joint en cas de problème ou d'urgence durant la manifestation.

**Environnement** : pour le respect de l'environnement, nous demandons aux participants de ne laisser aucun déchet le long du parcours. Des poubelles sont à la disposition des participants, à chaque étape.

**Acceptation du règlement** : L'inscription vaut acceptation du présent règlement.

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. Il y a lieu de consommer avec modération durant la manifestation